

Marseille, le mardi 25 octobre 2011

Les entreprises de la chimie récompensées pour leur démarche de progrès en Santé, Sécurité, et Environnement en présence de la DREAL et de la CARSAT.

Il y a 21 ans, les industriels de la chimie se sont engagés en Europe et en France dans une démarche de progrès baptisée « **Responsible Care** ». Celle-ci se décline autour de trois idées centrales :

- l'amélioration continue des performances en santé, sécurité et environnement,
- la communication de ces performances,
- la coopération avec les pouvoirs publics et les parties prenantes.

L'UIC propose ainsi aux entreprises adhérentes de signer la charte « **Responsible Care** » les engageant à appliquer les 9 principes qui la constituent. Ces principes comprennent aussi bien la définition de la politique de l'entreprise en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement, que leur mise en œuvre concrète dans les activités de l'entreprise et leur communication auprès des partenaires, contractants, clients et autorités concernées.

Après avoir célébré les 20 ans en 2010 et à l'occasion de l'année internationale de la chimie en 2011, la plateforme régionale de l'UIC PACA & Corse et Languedoc-Roussillon, a voulu renforcer la dynamique de la démarche en créant les « **Trophées Responsible Care de Méditerranée** ».

L'objectif est de valoriser les démarches, actions et réalisations les plus remarquables en matière de :

- Santé : améliorer la santé des salariés, la qualité de vie au travail, la santé autour du site, les impacts santé liés aux produits ;
- Sécurité : améliorer la sécurité des salariés, celle des installations et des riverains, celle des produits ;
- Environnement : réduire l'impact environnemental de l'entreprise, de son activité ou des ses produits.

Un jury composé d'industriels et de partenaires institutionnels a sélectionné un lauréat pour chaque catégorie parmi les entreprises ayant déposé leur candidature.

Les trophées ont été remis lors d'une cérémonie organisée en présence des DREAL, DIRECCTE, CARSAT et du GIPHISE le **mardi 25 octobre à 11h 45 à Aix-en-Provence** (Novotel - Pont de l'Arc) aux lauréats suivants :

- Trophée Santé : APF Arômes & Parfums Mougins ;
- Trophée Sécurité : AXENS Usine de Salindres ;
- Trophée Environnement : COMURHEX Usine de Malvezy ;
- Trophée « Coup de cœur » : RIO TINTO ALCAN Usine de Gardanne ;
- Trophée d'honneur : Gwendoline JAMES, Coline TURCAN, et Guy GERVASI -Master PRNT-Faculté de Pharmacie de Marseille pour la bande dessinée « Parlons



Année Internationale de la
CHIMIE
2011

L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole.

L'industrie chimique de France est le 2^e producteur européen, et le 5^e producteur mondial.

Avec un chiffre d'affaires de 77 milliards d'euros, elle est le 1^{er} exportateur de France (en 2009).

Le secteur compte 3230 entreprises employant 183 000 salariés.

Dans la région PACA, 480 entreprises emploient près de 17 000 emplois directs et génèrent 60 000 emplois indirects.

L'industrie chimique régionale représente 10% de l'industrie chimique en France et 25% des exportations de la région.